

Réformes institutionnelles et organisation communautaire : le cas de la Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières

TARDIF, Carole

Doctorat

Université du Québec à Montréal

Directeur : KLEIN, Juan-Luis

caroletardif@sympatico.ca

La communication présente une étude de cas tirée des résultats d'une recherche portant sur les Corporations de développement communautaire (CDC) québécoises formant le réseau de la Table nationale des CDC (TNCDC). Les CDC sont des regroupements multisectoriels locaux d'organismes communautaires. Elles ont pour fonctions la concertation et le développement de leur territoire et elles s'inscrivent dans ce qui est appelé « l'action communautaire autonome », laquelle est d'ailleurs soumise à une réforme institutionnelle importante. En effet, la mise en œuvre de la *Politique de reconnaissance et de soutien à l'action communautaire autonome* par le gouvernement du Québec, en 2003, balise d'une nouvelle façon les relations entre l'État et les groupes communautaires dont celles qui concernent, entre autres, leur financement. En plus de cette nouvelle politique, d'autres réformes, telles que les fusions municipales, la réforme de la santé et des services sociaux ainsi que la réforme des instances de concertation et de développement, changent l'environnement institutionnel local et régional dans lequel agissent ces acteurs. Ces réformes modifient l'état des relations entre les acteurs mais, cette fois, à l'échelle des territoires d'appartenance. Dès lors, la question qui se pose est celle des effets et des impacts de ces réformes sur les fonctions attribuées aux CDC. Le cas présenté, soit celui de la CDC de Trois-Rivières, a été étudié à partir d'une recherche documentaire, d'entrevues avec les différents intervenants et partenaires de la CDC, ainsi que d'observations lors d'événements tenus par elle. Ce cas montre comment la CDC a réagi face aux réformes et, comment ces dernières ont affecté le rôle et la place qu'occupe la CDC dans la gouvernance locale. Les résultats démontrent ainsi que la dimension territoriale constitue le fondement de l'action des CDC au-delà des préoccupations sectorielles priorisées par l'État. Or, notre recherche soutient que les réformes en cours produisent une forte institutionnalisation sectorielle aux dépens des aspects territoriaux privilégiés par les CDC.